

ANNECY, LE MARDI 13 JUIN 2023

TOURISME

Visite du Pôle Lacustre à Doussard par les élus du Conseil départemental

Le Plan Lacs 2022-2025 :

> Objectif : préserver et améliorer la qualité des plans d'eau et des paysages, tout en préservant la biodiversité.

> Enveloppe : 200 000 € à 1 M€ par commune.

> 3 axes :

- le lac d'Annecy et le lac Léman au titre des « Grands Lacs »,
- les plans d'eau (de plaine et de montagne) au titre des « Petits Lacs »,
- le Rhône.

> 3 enjeux :

- Atteindre l'excellence environnementale,
- Favoriser l'accès aux bords des lacs et des plans d'eau pour tous, dans le respect des espaces et de la loi Littoral,
- Développer l'attractivité des espaces lacustres de manière raisonnée.

Le Conseil départemental de la Haute-Savoie, à travers son Plan Lacs, souhaite soutenir et préserver les plans d'eau en accompagnant les communes et les intercommunalités porteuses des projets. La commune de Doussard a sollicité une aide pour développer l'attractivité de son espace lacustre. Dans ce cadre, Marie-Louise Donzel-Gonet et Marcel Cattaneo, Conseillers départementaux du Canton de Faverges-Seythenex, ont effectué une visite au pôle Lacustre ce jour, en présence de Michel Coutin, Maire de Doussard. L'occasion également de signer la convention de financement.

Le pôle lacustre de Doussard est un espace de loisirs regroupant la plage, le port et la réserve naturelle du bout du Lac. Afin de développer l'attractivité de cet espace, de manière raisonnée tout en favorisant l'accès aux bords du lac pour tous, la commune de Doussard a lancé les travaux suivants :

- la mise en accessibilité de la plage municipale pour les personnes à mobilité réduite (PMR) afin de devenir la 2^e plage labélisée tourisme adapté sur les bords du lac d'Annecy,
- la réparation de la cale et l'adaptation de la rampe de mise à l'eau sur le port de plaisance.

Ces travaux, réalisés durant le premier semestre 2023, complètent un grand projet de réaménagement de plage de Doussard, soutenu également par le Département au titre du plan tourisme.

Lors de sa commission permanente du 29 août 2022, **le Conseil départemental de la Haute-Savoie a souhaité soutenir la commune de Doussard, à hauteur respectivement de 12 000 € et de 32 000 € pour ces deux projets.**

CONTACTS PRESSE

Responsable Presse

Perrine LODS

06 89 19 46 62 / 04 50 33 58 61

Attachée de Presse

Leslie GROS

06 89 53 87 32 / 04 50 33 49 89

media@hautsavoie.fr

hautsavoie.fr/espacepresse

@htsavoiepresse